

## AMÉLIORER LA COMMUNICATION FINANCIÈRE DE VOTRE GROUPE EN PRÉSENTANT DES COMPTES CONSOLIDÉS AUDITÉS

Votre groupe est en dessous des seuils pour l'établissement des comptes consolidés.\*

### CONTEXTE

Procéder à l'audit contractuel des comptes consolidés de votre groupe établis volontairement permettra de :

- ▶ Communiquer sur la santé de votre groupe et le placer dans une démarche vertueuse de sincérité et de transparence de ses données financières ;
- ▶ Faciliter les interactions de l'entité avec les tiers (investisseurs, fournisseurs, clients, banques...) en leur permettant de disposer des comptes du groupe accompagnés d'un rapport d'audit garantissant leur sincérité.

Véritable outil de communication et de pilotage, les comptes consolidés audités par votre commissaire aux comptes, seront un atout majeur pour valoriser l'image de votre groupe, faciliter vos demandes de financement par l'analyse des ratios consolidés de rentabilité, d'endettement financier, etc...

Ils vont permettre de faire valoir la vision globale de la situation économique, du patrimoine et du résultat de votre groupe. Vous pourrez ainsi optimiser votre stratégie de développement et de prendre vos décisions en toute connaissance de cause.

- \* Groupe de société dépassant deux seuils parmi les suivants :
- 24 M€ de total de bilan
  - 48 M€ de chiffre d'affaires
  - plus de 250 salariés



### NOS EXPERTS



**Grégoire BISSON**  
Rhône-Alpes



**Frédéric ROUX**  
Rhône-Alpes



**Philippe AUCHER**  
Atlantique



**Benoît d'ARGENTRÉ**  
Atlantique



**Emmanuel DUBOS**  
Paris



**Thierry PELAUT**  
IDF

[contact@bdo.fr](mailto:contact@bdo.fr)  
[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)

## NOTRE OFFRE

Mise en oeuvre d'un audit des comptes consolidés en application de l'ensemble des normes d'exercice professionnel.

Des experts réactifs et spécialisés dans l'audit des comptes consolidés sont à votre disposition. Leur capacité d'adaptation à vos outils de consolidation leur permet d'être rapidement opérationnels et pertinents dans leur démarche d'audit des comptes de votre groupe.

Cet audit peut porter sur l'ensemble des comptes consolidés ou sur des éléments de comptes

Nos spécialistes en consolidation vous permettront :

**De bénéficier d'un audit de vos comptes consolidés dans un esprit pragmatique,**

**De faire progresser la fiabilité de l'information consolidée en émettant notamment des recommandations,**

**De vous faire bénéficier de la veille technique réglementaire en lien permanent avec notre réseau international,**

**De vous accompagner dans l'évolution et l'assimilation de la réglementation des comptes consolidés par des actions de formation,**

**De disposer d'un rapport d'audit de revue limitée des comptes consolidés émis par des professionnels reconnus dans cette spécialité**

**[contact@bdo.fr](mailto:contact@bdo.fr)  
[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)**

BDO France, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.

Copyright © Avril 2021 BDO France. Tous droits réservés.